

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://jeunesmagistrats.fr/v2/Partenariat-entre-la-FNUJA-et-l.html>

Partenariat entre la FNUJA et l'AJM

- Nos activités - Réflexions/Débats - Les Débats de l'AJM -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juin 2011

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Depuis sa création, l'AJM est en liens étroits avec la FNUJA qui regroupe les jeunes avocats. C'est d'ailleurs la FNUJA qui a été le premier contact institutionnel de l'AJM dès juin 2007. Ainsi, nous avons mis en place des débats communs comme "Faut il être avocat avant d'être magistrat ?" et nous avons engagé des réflexions communes sur nos pratiques professionnelles notamment sur la réforme de la GAV.

Avec Romain CARAYOL, président de la FNUJA, nous avons souhaité officialiser ces échanges et ce travail en commun autour d'un partenariat qui n'a rien d'obligatoire mais qui nous permet d'afficher nos collaborations présentes et futures.

Lors du congrès de la FNUJA les 1er et 2 juin dernier, l'AJM a signé officiellement le partenariat entre nos deux associations. Ce partenariat officialise des rapports nombreux et constants avec les UJA et la FNUJA.

Stéphane DHONTE, le nouveau président de la FNUJA viendra présenter rapidement la FNUJA et le partenariat lors de l'assemblée générale de l'AJM du 18 juin.

L'AJM sait que pour avancer sur nos pratiques et pour communiquer sur la Justice nous devons avoir des échanges francs et constructifs avec nos partenaires quotidiens. C'est une évidence que de se tourner vers les jeunes avocats. C'est l'intérêt premier de ce partenariat que d'institutionnaliser des rapports déjà très nombreux. C'est un acte important pour l'AJM car cela démontre notre volonté de nous inscrire dans des débats transversaux autour de nos pratiques professionnelles.

Dores et déjà, vous trouverez en PJ le partenariat en pdf et les photos souvenirs de la signature.